



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



JULIE, DUBOSCQ

Eco-Anthropologie (UMR7206)

Section 28 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B1

Tout comme le CNRS dans son ensemble, la section 28 (précédemment 26) « Cerveau, comportement, cognition » est diverse et pluridisciplinaire. De l'éthologie aux neurosciences, de la cognition à la psychologie, les scientifiques de la section 28 œuvrent à la compréhension du cerveau, des comportements individuels et collectifs, et des aspects fondamentaux du fonctionnement des organismes, des mécanismes aux fonctions, du développement à l'évolution.

Je suis chercheuse dans l'équipe « Interactions Primates - Environnements » de l'Unité Eco-Anthropologie (UMR7206, CNRS-MNHN-Université Paris Cité). Ma recherche s'inscrit dans le champ de l'éthologie, de l'écologie comportementale, et plus généralement, de la biologie du comportement. J'étudie les relations sociales et leurs liens avec la communication, la transmission, ou la reproduction des individus, avec l'objectif général d'affiner nos connaissances sur les avantages et désavantages de la vie sociale. Je co-dirige le Macaca Nigra Project, un projet de terrain sur la biologie, l'écologie et la conservation des macaques à crête en Indonésie. Je suis aussi co-coordinatrice du consortium de recherche MacaqueNet sur la socialité des macaques. Je m'implique dans des projets alliant notamment, éthologie et sciences sociales, éthologie, écologie et neurosciences cognitives, ou encore, éthologie, conservation et géographie, tout ceci afin de mieux comprendre la biologie des individus, de leur cerveau à leurs relations avec leur environnement global. Ce travail, de terrain, collectif et interdisciplinaire, constitue le cœur de mes activités.

J'ai intégré la commission de la section 26 (maintenant 28) lors de la session d'Automne 2024. Forte de cette première expérience, je souhaite continuer à investir mon énergie et à contribuer mon expertise scientifique et mes valeurs au moment des recrutements CR et DR, et dans l'évaluation de la carrière des chercheurs et chercheuses, des unités et des laboratoires. Le fonctionnement collectif et collégial de ce travail me semble quintessenciel à nos métiers, notre institution, et la science en général. Avec les collègues, je veux œuvrer à la défense de principes fondamentaux :

1. la distribution équitable des moyens de recherche,
2. la science ouverte, l'évaluation par les pairs,
3. une recherche fondamentale et appliquée ambitieuse, publique, collective, et sur le temps long,
4. le renforcement de l'indépendance et de l'autonomie scientifique, les libertés académiques.

Je veux m'engager pour une recherche scientifique exigeante mais à dimension humaine, dans un environnement rigoureux mais bienveillant, par et pour tout le monde. En ces temps d'attaques multiformes - baisse des budgets, déni scientifique, remise en cause de l'indépendance et de l'autonomie des instances - sur la science, les scientifiques, et les libertés académiques en général, cet engagement est crucial. Soutenue par le syndicat SNCS-FSU, je vous présente ma candidature et m'engage à vous représenter, vous écouter et vous défendre.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 28

Etienne COUTUREAU, INCIA (Bordeaux)

Christelle BAUNEZ, INT (Marseille)

André KNOPS, LapsyDé (Paris)

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-ttes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

